



Extrait du memoire de Plouider

<http://memoire.plouider.infini.fr/spip.php?article99>

# Ambroise GAC, instituteur à Plouider

- mémoires  
- Ambroise Gac



Date de mise en ligne : lundi 11 avril 2011

---

Copyright © memoire de Plouider - Tous droits réservés

---

### Ambroise GAC, instituteur à Plouider

Les recherches généalogiques, concernant la famille GAC de Kérosset puis Doumap, nous ont amené à rencontrer une figure de l'histoire de Plouider : un instituteur de l'école publique, Ambroise GAC. Louis ELEGOET le présente dans son livre « *Ancêtres et Terroirs - onze générations de paysans de Basse-Bretagne* » (Editions Ouest-France université, 1990, pp. 222-224).

Ambroise GAC est né le 21 mai 1821, à Kérosset en Plouider, fils de Jean-Marie GAC, originaire de Lavengat en Guissény, et Catherine GAC, originaire de Lestevennoc-Bihan en Plouider. Il entra dans la congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes en 1845 et fut successivement sous-maître à Lannion, Ploërmel, Saint-Pol-de-Léon et Moëlan avant d'obtenir son brevet de capacité en septembre 1852. Cette année-là, il fut nommé instituteur de l'école communale d'Arzano. Il y demeura jusqu'en 1858, date à laquelle il retourna à l'état laïc. De juillet 1858 à avril 1859, il est signalé comme cultivateur à Plouider, lorsque l'idée lui vint d'ouvrir une école primaire à Pont-du-Châtel.

L'école publique du bourg de Plouider avait été ouverte en 1839 en application de la loi Guizot du 28 juin 1833 qui imposait à chaque commune française de plus de 500 habitants d'entretenir une école primaire. Tout individu, âgé de dix-huit ans, pouvait exercer librement la profession d'instituteur primaire, à condition d'obtenir un brevet de capacité, délivré à l'issue d'un examen, et de présenter un certificat de moralité. La première école est installée d'abord dans une grange. Puis, à partir de 1843, la salle de classe est située au bourg dans une maison couverte de chaume. Le sous-préfet considérait alors qu'elle ne faisait point l'affaire et le fit savoir au maire de la commune en décembre 1851 : « *Le local dans lequel est installée votre école, écrivait-il, ne convient sous aucun rapport à sa destination. Il est indispensable que des mesures soient prises pour faire cesser cet état de choses qui nuit au développement de l'instruction dans votre commune...* ».

Il faut attendre septembre 1869 pour que les locaux de l'école trouvent grâce aux yeux de l'inspecteur : la salle de classe était bien aérée, un local supplémentaire pourrait contenir 20 élèves si besoin était, un grenier était utilisable comme dortoir, 4 pièces étaient prévues pour l'instituteur. A cela s'ajoutaient une cour, un petit préau et un jardin de 30 centiares.

L'instituteur, Claude QUIEC, nommé à la rentrée de 1842, se montrait « *négligent dans l'exercice de ses fonctions* » et gisait quelquefois « *sur la voie publique dans un état complet d'ivresse* ». Il enseigna jusqu'en 1847 à Plouider. Puis l'arrivée en septembre 1855 de Jean-François LE GOT, compétent et sérieux, s'accompagna d'une augmentation des effectifs. Mais il entra en conflit avec le recteur de la paroisse qui lui reprochait notamment de ne pas s'occuper suffisamment de l'enseignement du catéchisme. Le recteur obtint son départ pour Mespaul et son remplacement par Ambroise GAC en 1867.

Deux semaines après l'ouverture de l'école de Pont-du-Châtel en avril 1859, l'établissement scolaire d'Ambroise GAC comptait 33 élèves. En 1861, les effectifs s'élevaient à 75 en hiver et à 33 en été. Aucun élève n'y avait ni moins de 7 ans ni plus de 13 ans. En 1865, cette même école comptait 94 élèves inscrits, cependant que 82 étaient présents le jour de l'inspection, le 24 mai. Si l'inspecteur se montra satisfait de l'enseignement dispensé, il se déclara, en revanche, fort mécontent du pensionnat : « *... Les dortoirs, écrivit-il, au nombre de trois, renferment un volume d'air de 260 m<sup>3</sup> et ne devraient contenir que 18 personnes, y compris les surveillants. Ils ne sont ni surveillés ni éclairés pendant la nuit. Pas de réfectoire : les élèves prennent leur repas, les uns à la cuisine, les autres dans la classe, d'autres enfin dans les dortoirs. Somme toute, cet établissement est tenu d'une manière déplorable* ».

Ambroise GAC était estimé du recteur qui avait adressé à l'inspecteur d'académie en octobre 1866 la lettre suivante :  
« ... De ce petit pensionnat [Pont-du-Châtel], écrivait le recteur, sont sortis presque tous les élèves qui savent quelque chose en Plouider et, sans exception, tous ceux qui se font remarquer au collège de Lesneven. M. GAC peut être donné pour modèle à tous ceux qui consacrent leur vie à l'instruction de la jeunesse. Il est intelligent, sage et laborieux. Le jour, il ne quitte que par instants ses élèves et, la nuit, il visite plusieurs fois ses deux petits dortoirs. Pas une plainte n'a été portée contre lui ni par les enfants ni par leurs parents... ».

La mutation d'Ambroise GAC à l'école du bourg de Plouider entraîna la fermeture de celle de Pont-du-Châtel. Le nouvel instituteur fut apprécié au départ car le nombre d'élèves passa de 41 en septembre 1866 à 140 en octobre 1872. L'augmentation très nette des effectifs s'explique par, au moins, trois facteurs : l'ouverture, en 1869, d'une école spacieuse et bien éclairée ; la migration de la majorité des élèves de l'école de Pont-du-Châtel vers celle du bourg ; l'estime dont jouissait Ambroise GAC. Jusqu'en 1874, les inspecteurs le considérèrent comme « assez capable et dévoué ». Il exerçait en plus de l'enseignement la fonction de secrétaire de mairie.

Le 25 octobre 1872, dans la classe d'Ambroise GAC, sur 115 élèves présents, 100 apprennent la lecture courante ; 115, l'écriture ; 80 font des dictées ; 80, du calcul ; 20 pratiquent le système métrique, la gymnastique et s'initient à l'histoire et la géographie.

Mais à partir de 1874, les inspecteurs portent des jugements pessimistes à propos d'Ambroise GAC, qui connaît des ennuis de santé. « L'instituteur manque de capacité et d'aptitude », « son enseignement est routinier », « les résultats sont très faibles ». En 1877, l'inspecteur éprouve le besoin d'expliquer, sinon d'excuser « l'enseignement défectueux de l'instituteur de Plouider ». « M. GAC est un gros homme maladif et apathique. Il doit toujours rester assis ». En 1880, les autorités académiques songent dans un premier temps à lui confier une petite école, « afin qu'il y ait moins d'enfants sacrifiés », puis se décident à l'admettre à la retraite. Il semble que, de leur côté, les parents s'aperçurent que les capacités de l'instituteur baissaient, puisqu'ils furent nombreux à diriger leurs enfants vers d'autres écoles. De 140 en 1872, le nombre des élèves inscrits tomba à 108 en 1875, à 97 en 1877 et à 77 en 1880.

Ambroise GAC est décédé le 17 septembre 1895 à Pont-du-Châtel, à l'âge de 74 ans. Il avait épousé le 10 mai 1860 à Guissény, à l'âge de 38 ans, Marie-Yvonne BALCON, âgée de 26 ans, originaire du Quistillic en Guissény, fille de François Balcon et Marie-Anne Castel. Il est instituteur et elle est agricultrice. Il se marie donc un an après la création de son école à Pont-du-Châtel. Le couple a eu dix enfants, les premiers nés à Pont-du-Châtel et les suivants au bourg, dont la plupart sont morts en bas âge :

- ▶ Jean-Marie, né le 6 juin 1861 et décédé le 26 juin 1862 à Pont-du-Châtel, à l'âge d'un an ;
- ▶ Jean-Marie, né le 7 août 1863 et décédé le 30 septembre 1863, à Pont-du-Châtel, à l'âge de deux mois ;
- ▶ Marie Anne, née le 19 septembre 1864 à Pont-du-Châtel et décédée le 14 juillet 1879, au bourg, à l'âge de 14 ans ;
- ▶ Marie Jeanne Françoise, née le 25 juin 1866 à Pont-du-Châtel ;
- ▶ Marie Jeanne Yvonne, née le 5 avril 1868 à Pont-du-Châtel et décédée le 11 mai 1868, à Pont-du-Châtel, à l'âge d'un mois ;
- ▶ Anonyme, mort né le 1er décembre 1868 à Pont-du-Châtel ;
- ▶ Marie Jeanne, née le 1er janvier 1870 au bourg ;
- ▶ Gabriel Marie, né le 22 janvier 1872 au bourg et décédée le 11 février 1872 au bourg, à l'âge de 20 jours ;
- ▶ Marie Gabrielle, née le 6 novembre 1872 au bourg et décédée le 7 novembre 1872 au bourg, à l'âge d'un jour ;
- ▶ Marie Yvonne, née le 3 décembre 1874 au bourg et décédé le 4 février 1896 à Pont-du-Châtel, à l'âge de 21 ans.

Le couple a donc vécu d'abord à Pont-du-Châtel durant les années où Ambroise y était instituteur. Ensuite lorsqu'il a été nommé à l'école du bourg, la famille est venue s'installer sans doute dans le logement de l'instituteur. Il semble qu'ils soient retournés à Pont-du-Châtel après la mise à la retraite d'Ambroise en 1880.

\*\*\*\*\*

Un ancien élève d'Ambroise GAC en parle dans ses souvenirs : **Hervé BUREL**, auteur de "*Histoire d'une famille de Basse Bretagne*" (traduction de Nelly BLANCHARD, CRBC/Skol Vreiz, 2011)

A l'âge de sept ans, j'allai à l'école, à Pont-du-Châtel, dans la classe du dénommé monsieur Gac. Cet instituteur n'eut pas de mal à m'apprendre les lettres de l'alphabet car je savais déjà lire assez bien avant d'aller à l'école, ma mère me l'avait appris. Je lisais déjà sans fautes le livre de la Vie des Saints et les Evangiles. Je suivis la classe pendant deux ans à Pont-du-Châtel et comme monsieur Gac fut nommé secrétaire de mairie de la commune de Plouider et qu'une nouvelle école avait été construite dans le bourg, cet instituteur fut nommé directeur de cette école. Pendant sept autres années, je fréquentai donc cette école tous les jours en devant m'y rendre par des chemins dans lesquels, à l'époque, les loups n'auraient pas eu l'audace d'aller salir leurs pattes.

Lorsque j'étais à Pont-du-Châtel, j'apportais tous les matins deux litres de lait chez l'instituteur. Quand il déménagea au bourg de Plouider, on continua pendant deux ans environ à faire la même chose.

L'hiver, le froid me faisait mal aux mains le long des trois kilomètres que j'avais à parcourir quotidiennement : eh bien ! pourtant, j'avais le courage d'y aller, malgré le mauvais temps parfois. J'étais trempé et couvert de boue jusqu'aux genoux car j'étais petit et avais de courtes jambes. Mais j'étais par ailleurs de caractère vigoureux et dur au mal. Combien de fois, sous la pire des tempêtes, une fois sorti du bourg et ayant descendu le chemin sale que je devais emprunter pour rentrer, ne me suis-je pas retrouvé un sabot dans chaque main et le pantalon retroussé plus haut que les mollets ! Je courais alors parmi les pierres et la gadoue jusqu'à la maison.

Combien d'autres fois, l'été, en allant chercher des oeufs dans les nids à travers les bois et les champs, n'ai-je pas déchiré mes vêtements et ne me suis-je pas abîmé les pieds et les mains. J'étais grondé et quelques fois battu quand je rentrai à la maison. L'été, à partir de quatorze ou quinze ans, je donnais un coup de main à mon père et à ma mère pour faire la moisson et pour garder le bétail.

J'avais seize ans lorsque j'arrêtai l'école pour rester à la maison. J'étais déjà un jeune homme, comme on me le disait. Certains m'ont même parfois dit :

▶ Tu n'as pas honte, Hervéig, d'aller à l'école un, jeune homme comme toi !

Et je leur répondais avec le sourire :

▶ Oh non, j'aurais davantage honte d'être un âne !

Ce qui n'est que trop vrai, malheureusement, pour bien de mes contemporains.

Ce fut d'un grand secours à mon père et à ma mère. Je commençai à faire ma part de travail, comme les autres jeunes gens de mon âge et à soulager grandement ma mère en allant aider mon père aux champs, aux foires et aux marchés. Et le dimanche, j'allai aux assemblées ou aux pardons, et commençai à avoir des petites amies comme nous le faisons tous dans le pays. En un mot, je commençais à devenir un homme, comme me dit un jour mon père. Je restai ainsi heureux à la maison jusqu'à l'âge de dix-huit ans. C'est vrai que parfois je me faisais réprimander. Il est courant que les pères et les mères, souvent par habitude, réprimandent leurs enfants. C'est pourtant une bien sotte habitude. Mieux vaut toujours la douceur et l'amour, une tape ou deux, plutôt que tant de réprimandes inutiles qui ne servent souvent qu'à encourager les enfants à faire la sourde oreille parce qu'ils entendent la même chose tous les jours. Ce n'est pas quand un enfant a pris une mauvaise habitude, qu'il faut le corriger. Non ! il est alors trop tard.